Catet - Clapisse - Biron

Une randonnée proposée par MAIRIE-VILLEVIEILLE

Durée :	2h45	**Difficulté :**	Facile
Distance :	8.88km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	82m	**Moyen de locomotion :**	A pied
Dénivelé négatif :	90m		
Point haut :	95m	**Commune :**	Villevieille (30250)
Point bas :	48m		

Description

Départ : Parking de la Mairie de Villevieille.''
Partir à droite par l'*allée du Parc*; à droite, descendre la Rampe des Aires. *A la patte d'oie prendre légèrement à droite le* chemin de Combe Romane''.
Traverser la route départementale 40 avec précautions ; continuer tout droit sur le *chemin de Catet*.
Au poteau Hauts de Catet (**1**) , prendre à droite.
(**2**) Découvrir sur la gauche une belle cabane.
A l'arrivée sur la départementale la longer sur la gauche puis la traverser avec grande prudence.
Continuer tout droit par le *chemin des prairies* en direction du mas Baudran.
Au poteau du Mas Baudran (**3**) ; prendre à gauche ; traverser le ruisseau des Corbières par le petit pont de fer.
Au poteau du Bois de Clapisse (**4**) , prendre à gauche en direction du Château. Longer les prés jusqu'au rond-point.
Au poteau Le Château :4:: tourner à droite vers les Terres blanches.
Remonter la route d'Aujargues à Junas. Attention à la circulation.
Après le château emprunter à gauche le chemin qui borde la propriété.
Au poteau des Terres blanches (**6**) prendre à droite la direction de la Gare.
Juste avant de rejoindre à nouveau la route de Junas, au poteau de la Gare (**7**) prendre à gauche et monter les escaliers. Emprunter, à droite, la voie verte. Garder votre droite pour ne pas gêner les cyclistes ni les rolleurs.
Au poteau des Corbières (**8**) , quitter la voie verte en direction du bois de Clapisse.
Au poteau du bois de Clapisse (**4**) , prendre à gauche en direction du mas Baudran.
Au poteau du Mas Baudran, prendre, cette fois, à gauche, et immédiatement, prendre à droite le chemin qui mène au plateau de Villevieille. Suivre le balisage ; emprunter les chemins de Biron puis Soulas.
Emprunter à gauche le chemin de la Roquette, à droite la traverse des Eaudes, à gauche le chemin de la Truque et immédiatement à droite le chemin Lou Cayré.
Tourner à gauche à la statue du taureau pour rejoindre le parking de la mairie.

Points de passages

D/A **Parking de la mairie de Villevieille**
N 43.788756° / E 4.097579° - alt. 95m - km 0

1 **Poteau des Hauts de Catet**
N 43.793558° / E 4.110373° - alt. 90m - km 1.43

2 **Une cabane**
N 43.788408° / E 4.110786° - alt. 64m - km 2.04

3 **Poteau du Mas Baudran**
N 43.782188° / E 4.110196° - alt. 54m - km 2.92

4 **Poteau du bois de Clapisse**
N 43.782335° / E 4.111365° - alt. 50m - km 3.01

5 **Poteau du Château**
N 43.786599° / E 4.123038° - alt. 69m - km 4.35

6 **Poteau des Terres blanches**
N 43.781956° / E 4.125168° - alt. 87m - km 5.11

7 **Poteau de la Gare**
N 43.777676° / E 4.119278° - alt. 54m - km 6.11

8 **Poteau des Corbières**
N 43.779128° / E 4.112369° - alt. 49m - km 6.75

D/A **Parking de la mairie**
N 43.788787° / E 4.097793° - alt. 95m - km 8.88

A partir de cet endroit, l'Office du tourisme propose un circuit de Géocaching sur leur site ; télécharger le guide à cette adresse : [https://ot-sommieres.com/wp-content/uploads/2017/06/Geocaching_Villevieille-1.pdf.]
Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-/1694512

Copie, vente et diffusion interdites - oDF4Wr7d

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

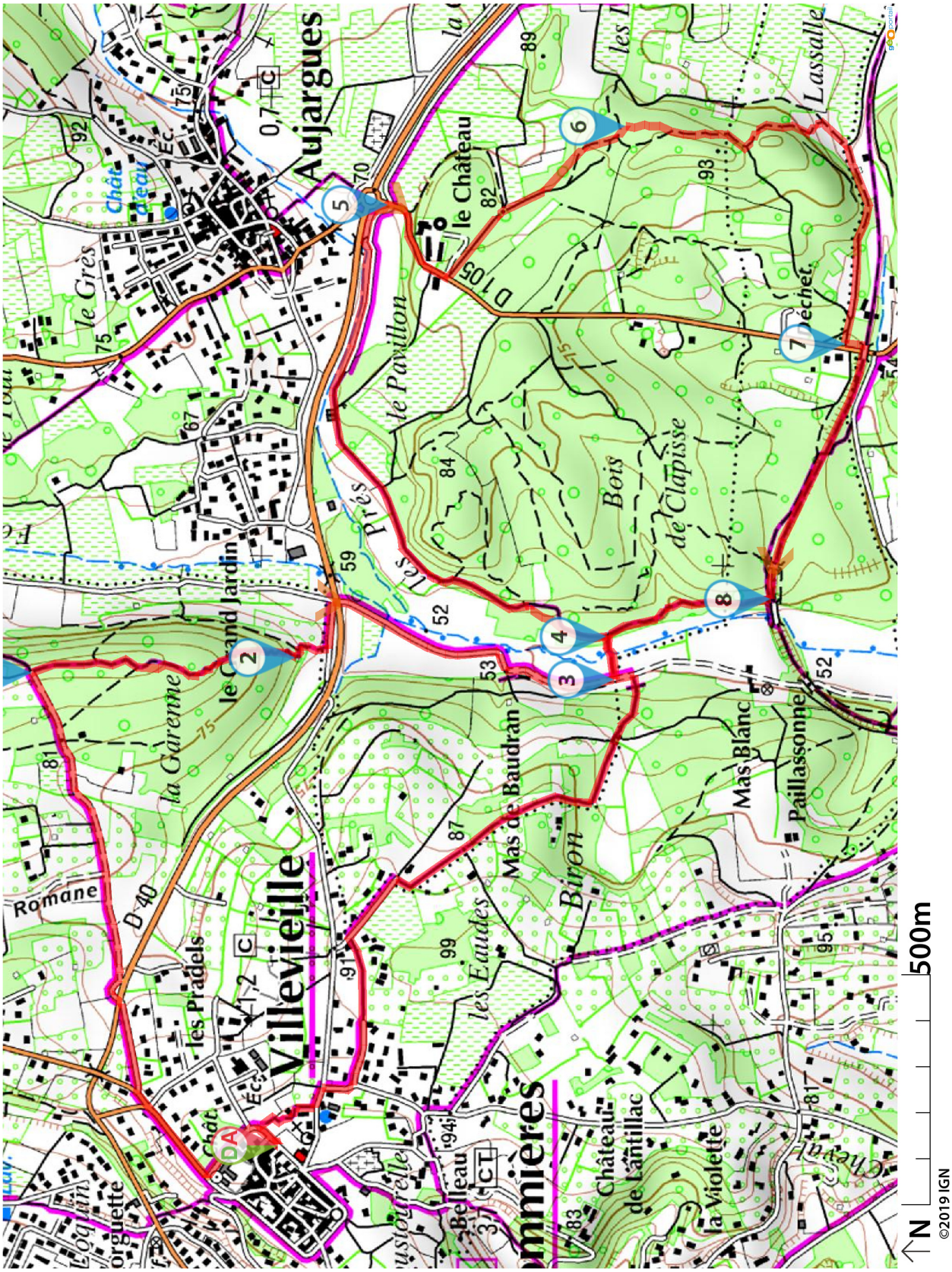

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas etre tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

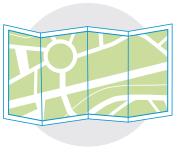

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

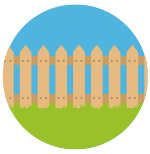

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

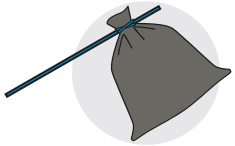

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.